

Conférence de la Commission nationale pour la protection des données

Sous haute protection

Dans le cadre de la Journée européenne de la protection des données et avec comme toile de fond le 30^e anniversaire de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel, la Commission nationale pour la protection des données a organisé une conférence suivie d'une table ronde sur le thème «Y a-t-il encore une vie privée sur Internet?».

■ C'est devant un public venu nombreux que Gérard Lommel, président de la Commission nationale pour la protection des données (CNPD), a introduit le conférencier principal de la soirée: Alexander Dix, commissaire à

la protection des données et de l'accès à l'information du land de Berlin. Pour le conférencier, la sphère privée doit être préservée, car la divulgation massive d'informations induit des discriminations qui ne peuvent être que difficilement combattues. Au contraire de ce qui devrait être offert, beaucoup de réseaux sociaux ou autres services sur Internet proposent une basse protection des données personnelles et qui ne se laissent efficacement protéger que lorsque l'utilisateur intervient. Pour cette raison, Alexander Dix milite pour une information efficace des utilisateurs, un contrôle sur ses propres données, la possibilité d'utiliser des pseudonymes et une meilleure sécurisation des systèmes. Il préconise également une plus grande responsabilisation des utilisateurs sur les données publiées

et un plus grand respect vis-à-vis d'autrui. Pour Richard Allan, directeur Europe de la société Facebook, il ne faut pas oublier que le réseau social est une plateforme majoritairement utilisée par des adultes, créée justement pour que chacun sache à qui il s'adresse dans ce grand réseau anonyme de l'Internet et pour ainsi partager photos, messages et autres.

Il a ainsi rappelé que Facebook permet de configurer son profil de manière à publier ou pas un certain nombre d'informations. Une fonction de prévisualisation des données publiées, des guides de confidentialité et de sécurité sont d'autres aspects de la politique de la société qui permettent aux utilisateurs de décider de ce qui est publié et publiable.

Pour Lucien Thiel, député et président de la commission des Médias, René Schlechter, membre

du Kanner- a Jugendtelefon et de BeeSecure, et Jan Guth du Chaos Computer Club, les deux premiers intervenants semblaient parler de choses différentes: vie privée et données personnelles pas assez protégées pour l'un, décision personnelle sur ce qui est publié et pas d'anonymat pour l'autre.

A la question de savoir s'il existe encore une vie privée sur Internet, la réponse est en principe oui, mais que cela dépend des données que les utilisateurs publient. Par ailleurs, les différents acteurs et fournisseurs de service devraient offrir une simplification des méthodes de modification des profils et une plus grande transparence des données enregistrées. Leader dans la sécurisation des données personnelles, l'Union européenne devra continuer à légiférer dans ce sens pour protéger ses citoyens. Il faut aussi espérer que les propres fournisseurs de service seront persuadés du bien-fondé de cette protection et que les Etats-Unis suivront la même voie.

Carlos de Jesus